ARRÊTÉ
DE LA
TRÈS-UTILE COMMUNAUTÉ
DES MAITRES
SAVETIERS
de la bonne Ville de Paris.

AVERTIS *par la notoriété publique*, par les différentes réclamations des autres Communautés du Royaume, & ſur-tout, par celle de nos Couſins du Châtelet de Paris : vivement alarmés des bruits ſcandaleux qui ſe répandent de toute part ſur le changement de *formes* qu'un Miniſtre *novateur* veut introduire pour les gens de juſtice, qui ſont le gros de nos pratiques.

Conſidérant que toute innovation fut toujours vicieuſe, & qu'on aura beau faire, il faudra toujours finir par reconnoître la vérité, & le grand ſens de notre déviſe : *Nil ſub ſole novum.*

Qu'on ne ſçauroit toucher aux formes ſans toucher aux réalités, & que, dans le cas préſent, emporter les formes, ce ſeroit emporter le fond.

Que toucher à nos formes, c'eſt altérer la baſe, la conſtitution fondamentale du corps humain, le mobile le plus néceſſaire, le principal reſſort, en un mot, l'unique ſoutien des membres de l'état.

Que nous donner des formes nouvelles, c'eſt nous forcer de manquer au ſerment conſtitutif de notre bienfaiſante communauté, puiſque dès-lors nous travaillerons ſur du neuf, tandis que nous avons ſolemnellement juré de ne jamais travailler que ſur le vieux, dans quelque genre que ce ſoit : d'où dérive l'antique uſage que ſuivent conſtamment les Maîtres de la Communauté, de ne jamais épouſer que des Veuves de droit ou de fait; uſage pleinement juſtifié par l'ingénieuſe déciſion de feu M. l'Evêque d'Amiens. (1)

Conſidérant enfin l'alliance étroite, la connexion

---

(1) M. l'Evêque d'Amiens ayant demandé à un pauvre Savetier qui ſe plaignoit de l'inconduite de ſa femme, de quel métier il étoit : l'infortuné mari répondit, *qu'il travailloit ſur le vieux ; eh bien*, lui dit le bon Prélat, *travaillez ſur le vieux*, *travaillez ſur le vieux*.

intime qui a toujours exiſté entre notre ſerviable Communauté & les autres Corps de l'Etat, vu qu'il n'eſt point de Poëte, de Philoſophe, d'Académicien, de Procureur, de Fermier général, d'Abbé, d'Evêque même, qui n'aient commencé par réclamer nos ſecours ; que les Poëtes & les Clercs de Procureur feroient nos plus ſolides pratiques s'ils nous payoient ; que c'eſt à notre induſtrie que tant de Comteſſes & de Marquiſes *in partibus* doivent les premiers *pas* qu'elles ont fait dans le chemin de la fortune.

Ce conſidéré, oui le Syndic de la Communauté, avons arrêté qu'il ſera député vers le Seigneur Roi, douze de nos anciens Jurés, précédés de quatre Porte Formes pour aller éclairer la Religion de Sa Majeſté, la ſupplier très-humblement de nous laiſſer jouir en paix des auguſtes formes & autres outils précieux qui font le ſalut de l'Etat & l'honneur de nos Echoppes, & lui repréſenter que, s'il faut abſolument changer ou ſupprimer des formes quelconques, rien n'empêche de s'en prendre aux formes des Chapitres ou des Moines, pour leſquels elles ne ſont plus qu'un meuble inutile.

Fait à Paris, au Quartier de la Halle, toutes les Echoppes aſſemblées, le premier Juin 1788.

839

[illegible]

fortune.

Ce considéré, [illegible]

[illegible]